

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du GRMHST, le 30 janvier 2019, dans les locaux de l'Hôtel National, à Delémont

1. Accueil, appel et nomination des scrutateurs

Il est 10h45 lorsqu'après avoir surmonté quelques « soucis d'informatique » la présidente, Mme Stéphanie Negri Capt, ouvre l'Assemblée Générale en saluant tous les membres présents.

La liste de présence montre que 39 membres sont présents et que 23 membres se sont faits excuser.

M. Jean-Michel Poffet et M. Patrice Fosse sont nommés scrutateurs du jour.

Les points de l'ordre du jour sont acceptés sans modification.

2. Procès-verbal de l'AG 2018

Le PV de l'AG du 31 janvier 2018 chez CPA Group SA, à Villaz-Saint-Pierre, a été publié sur le site www.grmhst.ch. Sa lecture n'est pas demandée ; il n'a fait l'objet d'aucune remarque et est donc adopté sans modification et à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

3.1. Rapport de la présidente

La présidente présente son rapport dans lequel elle indique le nombre de réunions tenues par le comité ainsi que les activités mises sur pied par le GRMHST, certaines en collaboration avec diverses associations.

Elle se plaît, en particulier, à relever la qualité et la très bonne participation à nos journées de formation continue :

- la première, le 24 avril, à Genève sur thème « Le temps au travail : enjeux de santé et sécurité ? Enjeux de société ? ». Ce sont 162 personnes qui ont participé à cette réflexion, organisée conjointement avec l'OCIRT.
- la seconde, le 9 octobre, à Marin Epagnier, « Journée de présentation de cas », organisée conjointement avec le comité du Master universitaire en santé au travail et destinée à marquer le 25^{ème} anniversaire de cette formation MAS devenue DAS. Cette journée a réuni 74 personnes.

Elle mentionne les résultats des « questionnaires de satisfaction » qui nous montrent que les commentaires des participants à ces journées sont globalement positifs et que la collaboration avec d'autres associations pour l'organisation de manifestations est appréciée.

Elle développe ensuite quelques-unes des activités menées avec l'organe faîtier, Suissepro, en particulier le suivi de l'implémentation des formations pour le brevet de spécialiste STPS et, de manière générale, le devenir des formations de spécialistes en SST.

Elle remercie son comité, sans lequel la vie du groupement ne serait pas possible, ainsi que les membres qui ont œuvré au bon déroulement des activités.

Elle remercie enfin les membres pour la confiance témoignée et souhaite que les prochaines années soient riches en événements et satisfactions.

3.2. Rapport du secrétaire

Le secrétaire, Jean-Pierre Vuille, présente à l'Assemblée les évolutions de l'effectif du groupement.

Au 31.12.2018, l'effectif de notre groupement était de 254 membres dont :

- 77 membres collectifs
- 170 membres individuels
- 7 membres d'honneur

Admissions en 2018

- 43 nouveaux membres individuels et 3 membres collectifs ont été admis
- 1 membre a été nommé membre d'honneur

Démissions en 2018

- 7 membres individuels et 1 membre collectif ont démissionné

En ce qui concerne la diffusion d'information par voie électronique, se sont 410 adresses de membres qui figurent dans notre fichier.

La liste des membres du groupement est accessible à tous sur notre site web.

3.3. Rapport du trésorier

Le trésorier, Horacio Herrera, présente son premier rapport à l'Assemblée. Il mentionne les différents postes, bénéficiaires ou déficitaires, ainsi que les cotisations impayées.

Il indique que l'année 2018 s'est terminée avec un bénéfice de CHF 2'464.85 et que le bilan fait apparaître, au 31.12.2018, un capital de CHF 81'567.91.

Il indique que la finance d'inscription aux manifestations du GRMHST est toujours calculée au plus juste afin de couvrir les frais d'organisation. Il mentionne qu'il est aussi possible (comme pour la journée de cas de 2018) d'avoir un budget volontairement déficitaire si d'autres manifestations dans l'année ont été bénéficiaires.

Le montant des cotisations impayées en 2018 se monte à CHF 5'650.- (29 membres collectifs et 55 membres individuels). Il indique que, principalement pour des questions de mise en place du nouveau système d'encaissement, l'envoi du courrier de cotisation a été retardé, de même que l'envoi des rappels reporté en 2019.

3.4. Rapport des vérificateurs des comptes

La vérification des comptes (vérificateurs des comptes M. Jean-François André et M. Bernard Gianola) a été effectuée le 29 janvier 2019, à Epalinges.

Bernard Gianola excuse l'absence de Jean-François André, accidenté, et donne lecture du rapport ; celui-ci indique que la vérification minutieuse a montré des comptes parfaitement tenus.

Il a été constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits sont en parfait accord avec la comptabilité ; dès lors, ils suggèrent à l'Assemblée d'accepter les comptes présentés, d'en donner décharge au trésorier et de le remercier pour le travail effectué ainsi que d'approuver le rapport des vérificateurs et de leur en donner décharge.

4. Adoption des rapports et décharges aux vérificateurs

Les rapports du président, du secrétaire, du trésorier et des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité, sans demande d'information complémentaire. Décharge est donnée aux vérificateurs.

5. Elections complémentaires

5.1. Election au comité

Deux « piliers du comité », MM. Girardin et Holtz, souhaitent se retirer du comité après y avoir œuvré durant de longues années.

La présidente remercie MM. Pierre-André Girardin et Jacques Holtz pour tout le travail effectué au sein du comité.

Pour leur succéder, il est proposé que M. Bernard Gianola, ingénieur de sécurité, actuellement directeur EHS chez Celgene rejoigne le comité. Il se présente brièvement à l'assemblée.

Le nouveau membre est élu par acclamation.

5.2. Election des vérificateurs des comptes

M. Jean-François André et M. Bernard Gianola ont été élu vérificateurs en 2018.

M. André poursuit son mandat pour l'année 2019, M. Gianola devenant membre du comité doit se désister. Pour le remplacer le comité propose M. Damien Kurc.

M. Kurc est élu par acclamation.

6. Nouveaux statuts

La présidente a indiqué que la révision proposée (le texte était à disposition sur notre site internet) n'amenait pas de changement de fond mais qu'il s'agissait pour l'essentiel d'une adaptation du vocabulaire aux évolutions survenues en matière de santé et sécurité au travail et d'une réorganisation de la structure de ces statuts.

Il n'y a pas eu de remarques ou de commentaires sur ce texte qui dès lors remplace les statuts datant du 24 janvier 1990.

7. Fixation des cotisations

Au vu de la bonne santé des comptes du Groupement, le comité propose de laisser inchangé le montant des cotisations pour 2018, soit :

Membre collectif CHF 100.-

Membre individuel CHF 50.-

Les propositions sont acceptées à l'unanimité.

8. Programme d'activité 2019

Le comité propose le programme d'activités suivant :

- Journée à thème, « Les environnements de travail contraignants », à Martigny, mardi 7 mai 2019
- Journée suissepro « Substances dangereuses », à Berne, jeudi 26 septembre 2019
- Journée de présentation de cas, jeudi 10 octobre 2019

Stéphanie Negri Capt indique aussi que le groupement, en particulier Paul Madelaine, apportera son expérience à l'organisation des JFS de juin 2019 dans la région Dauphiné - Savoie, En 2021 ce sera au tour du GRMHST d'organiser cet évènement.

Les informations seront régulièrement mises à jour sur la page d'accueil de notre site Internet.

9. Paysage futur des formations SST en Suisse

Stéphanie Negri Capt donne un aperçu des projets en cours avec suissepro :

- Mise en place d'un groupe de lobbying politique pour défendre la cause de la SST auprès des instances fédérales.
Elle invite les membres intéressés à collaborer à ce groupe.
- Collaboration – prises de position avec la commission spécialisée 23 « Questions de formation » de la CFST.

Stéphanie Negri Capt présente le modèle « Tâches principales et les désignations futures des spécialistes pour le champ d'activité de la sécurité au travail et de la protection de la santé (STPS) », élaboré par la commission spécialisée et sur lequel l'avis des sociétés membres de suissepro est demandé.

La discussion assez vive qui a suivi a permis, si besoin était, de montrer que le sujet est toujours sensible et le devenir des formations en SST en Suisse peu assuré.

Les interventions – commentaires lors de la discussion vont être intégrées dans notre prise de position destinée à la CS 23.

10. Divers et propositions individuelles

Il n'y a pas de proposition individuelle et la parole n'étant plus demandée, Marie Carmen Piguet, Vera Bustamante et la présidente, avant de clore l'assemblée générale, ont le plaisir de retracer en quelques minutes les nombreuses activités de Jacques Holtz.

Ce dernier, démissionnaire, après avoir été actif au comité du groupement durant plus de 20 ans est chaleureusement remercié.

L'Assemblée Générale est officiellement close à 12h30, par la présidente qui invite les participants à l'apéritif puis au repas.

L'après-midi est consacré à la présentation et à la visite des ateliers (secteurs coutellerie et horlogerie) de l'entreprise Victorinox Swiss Army SA.